MORT HORRIBLE D'UN GARÇONNET DANS UN INCENDIE A LEDRINGHEM

Dans l'après-midi de vendredi, un grave incendie s'est déclaré chez M. Omer Cailliaux, brasseur-cultivateur à **Ledringhem**

Il pouvait être 14 h. 30, lorsque le personnel de la ferme vit se dégageant du toit de l'étable et de la porcherie attenantes à la maison, des tourbillons de fumée. Aussitôt l'alerte fut donnée.

Les pompiers de **Wormhoudt** et d'**Arnèke** furent mandés en toute hâte. L'auto-pompe de **Wormhoudt** arriva sur les lieux quelques instants plus tard suivie de la pompe d'Arnèke. L'auto-pompe fut mise en batterie et grâce à l'activité des pompiers et de nombreux civils, la maison et le magasin furent préservés. Il n'en fut pas de même de la porcherie et de l'étable dont toute la toiture fut brûlée.

Soudain, du grenier surmontant l'étable, on perçut les cris d'un jeune enfant le petit Pierre Caillaux, âgé de 4 ans, qui y était monté dans l'après-midi. Tous les efforts faits pour le sauver restèrent vains Quelques planches du plafond s'effondrèrent et le pauvre petit disparut dans la fournaise. Son cadavre a été retrouvé carbonisé.

Les dégâts que l'on n'a pu évaluer qu'approximativement s'élèveraient de 25 à 30 000 francs. Il y a assurance.

La douleur des parents du pauvre petit faisait peine à voir. La nombreuses assistance parmi laquelle, on remarquait MM. Outters, adjoint au maire de **Wormhout** ; Albert Beuns et Paul Debuyzer, conseillers municipaux de Wormhoudt et plusieurs notabilités de **Ledringhem** partageait la douleur des malheureux parents

Une enquête est ouverte pour déterminer les causes de ce sinistre.

COUR D'APPEL DE DOUAI

EPILOGUE D'UN MORTEL ACCIDENT D'AUTO A CALAIS

M. Jean Flament avait renversé avec sa camionnette, boulevard Jacquard, à Calais, un cycliste, M. Lambert qui succomba peu après.

Le Tribunal Correctionnel de Boulogne condamna le chauffeur à 3 mois de prison, 600 francs d'amende et à verser 90.000 francs de dommages-intérêts à Mme Vve Lambert, partie civile.

Cette affaire a été plaidée devant la Cour, voici huit jours.

La Cour rend l'arrêt suivant : M. Flament est condamné à 2 mois de prison avec sursis et 100 francs d'amende. La responsabilité de l'accident est imputable pour deux tiers à l'automobiliste et pour un tiers à la victime. L'indemnité est donc réduite à 60.000 francs.

DELIT DE CHASSE A STEENWERCK

MM. Jean Leroy, Marcel Dhaine et Jean Ramon, de **Steenwerck**, ont été poursuivis pour avoir chassé sur les terres de M. Lefranc.

Le Tribunal d'Hazebrouck condamna Dhainne à 50 francs d'amende et 1 fr. de dommages-intérêts ; Leroy et Ramon furent acquittés.

Le jugement d'instance est confirmé.

UN ACCIDENTS DE CABROUET AU PORTEL

Le 22 novembre 1928, un cabrouet conduit par M. Robbe, ouvrier boulanger au service de M. Lejeune, boulanger au **Portel**, heurta la petite Mauricette Lambert, âgée de 10 ans, qui eut une jambe fracturée

Le Tribunal de Boulogne condamna Robbe à 50 francs d'amende.

Les medecins experts évaluèrent à 6 % l'incapacité permanente partielle dont demeure atteinte la petite victime et le tribunal alloua à ses parents 26.536 fr 95 de dommages-intérêts.

En appel, après plaidoirie de Me Reisenthel pour le patron et de Me Vanhoucke pour partie civile, **la Cour ramène l'indemnité à 19.158 fr. 75.**

LE CONTROLE DES BETTERAVES

Nous avons relaté voici huit jours dans quelles circonstances MM Arthur Deheunynck, jardinier, à **Téteghem** et André Duriez, distillateur à **Craywiek**, son patron, avaient été poursuivis devant le tribunal de Dunkerque pour s'être opposés à l'entrée dans l'usine de M. Ricaux, agent de la répression des fraudes

Le Tribunal ayant jugé que le fonctionnaire avait outrepassé ses droits et n'avait pas à prendre la place d'un agent des contributions indirectes. Acquitte les deux prévenus.

La Confédération des planteurs de betteraves, partie civile soucieuse d'assurer le contrôle des réceptions betteravières dans l'intérêt des cultivateurs, fit appel du jugement.

L'affaire a été plaidée vendredi dernier devant la Cour et renvoyée au 8 juillet pour permettre au ministère public de développer ses conclusions.

M. l'avocat général Firmin estime que le contrôle confié aux agents des contributions indirectes n'est pas exclusif.

L'industrie sucrière n'est pas en dehors du droit commun

Les questions de pesées et de densités peuvent provoquer des discussions entre les intéressés. Dans ces conditions les agents de la répression des fraudes, peuvent donc assurer de la loyauté des opérations commerciales.

Commissionné par les Syndicats betteraviers, M. Ricaux agissait pour leur compte. Le distillateur devait donc le laisser opérer, quitte à demander ensuite la nullité des procès-verbaux, à en contester la régularité.

Aucune discussion n'est possible, termine le ministère public, MM. Duriez et Deheunynck reconnaissent la matérialité du délit ; une sanction doit intervenir.

Me Bouly de Lesdain, réplique qu'aucun texte de loi n'autorise les agents de la répression es fraudes à pénétrer dans une distillerie et il souligne qu'il n'existe aucune sanction pénale

L'avocat des prévenus estime que ceux-ci n'ont commis aucun délit et que par conséquent leur acquittement doit être confirmé.

La Cour rendra son arrêt aujourd'hui samedi

ENCORE UNE HISTOIRE DE CHASSE

Poursuivi pour avoir chassé à Nedonchelle sur les terres de M. Crépin, M. Georges Cossart fut condamné à Béthune à 16 francs d'amende et 100 francs de dommages-intérêts

En appel, après plaidoirie de Mes Jardel et Phalempin, **la Cour déclare l'action publique éteinte par l'amnistie et déboute la partie civile**

UN MORTEL ACCIDENT D'AUTO A MAUBEUGE

Sur la route de **Maubeuge à Feignies**, M. Joachim Servais, âgé de 55 ans, fut tué par l'auto que pilotait M. Bettraucourt.

Mais au lieu de porter secours à sa victime, l'automobiliste prit la fuite.

Le Tribunal d'Avesnes le condamna à 8 mois de prison et 50 francs d'amende et à verser 25 000 francs à Mme Vve Servais

Après plaidoiries de Mes Feugy et Floriot, **la Cour confirme le jugement d'Avesnes.**

COLLISION D'AUTOS A BOULOGNE

Les autos des docteurs Wocogne et Courtevilla, étaient entrées en collision dans les environs de Boulogne.

La Cour est appelée à liquider les dommages-intérêts

Après plaidoiries de Mes Godin et Allaert, la **Cour transforme en indemnité définitive, la provision de 10 000 francs qui avait été allouée au docteur Courteville**

EMPRUNT SEPTEMBRE 1926 DU DÉPARTEMENT DU NORD

Tirage du 8 Juillet 1932
11.128 bons amortis

53.601	à	700	—	69.601	à 700
195.101	à	200	—	189.701	à 800
119.301	à	400	—	199.301	à 400
115.801	à	900	—	106.101	à 200
46.001	à	100	—	81.401	à 500
110.401	à	500	—	166.901	à 167.000
152.401	à	500	—	159.301	à 400
114.401	à	500	—	145.701	à 800
34.001	à	100	—	158.701	à 800
194.501	à	600	—	43.201	à 300
139.501	à	600	—	118.201	à 300
173.901	à	174.000	—	14.301	à 400
149.901	à	150.00	—	8.901	à 9.000
9.301	à	9.400	—	125.201	à 125.300
127.601	à	127.700	—	132.601	à 132.700
90.701	à	90.800	—	13.501	à 600
175.101	à	200	—	132.701	à 800
164.701	à	800	—	52.301	à 400
117.601	à	700	—	84.401	à 500
176.901	à	177.000	—	90.801	à 900
15.701	à	700	—	184.701	à 800
48.901	à	49.000	—	139.401	à 139.500
31.201	à	200	—	140.701	à 140.800
49.801	à	900	—	18.401	à 500
61.101	à	200	—	130.601	à 700
45.701	à	800	—	133.601	à 700
3.301	à	3.400	—	125.501	à 125.600
116.001	à	116.100	—	101.301	à 101.400
188.201	à	300	—	160.701	à 800
139.701	à	800	—	181.501	à 181.600
121.301	à	400	—	147.301	à 400
144.301	à	400	—	65.301	à 400
50.501	à	600	—	160.401	à 500
197.001	à	197.100	—	106.801	à 900
194.801	à	900	—	69.001	à 100
49.401	à	500	—	4.701	à 4.800
13.901	à	14.000	—	168.101	à 200
127.801	à	900	—	99.201	à 300
156.801	à	900	—	130.001	à 100
45.801	à	900	—	56.001	à 100
20.701	à	800	—	53.301	à 400
106.301	à	400	—	146.301	à 400
63.301	à	400	—	165.401	à 500
5.201	à	300	—	25.801	à 900
103.701	à	800	—	198.801	à 900
86.201	à	300	—	167.801	à 900
121.001	à	100	—	116.201	à 300
9.501	à	600	—	197.101	à 200
107.601	à	300	—	55.801	à 200
62.501	à	600	—	39.001	à 200
171.001	à	100	—	104.301	à 200
78.701	à	800	—	61.201	à 300
193.301	à	400	—	152.901	à 153.000
32.101	à	100	—	121.901	à 122.000
141.901	à	142.000	—	91.601	à 700
112.301	à	400	—	86.801	à 828

LES PRIX SPÉCIAUX DU CONCOURS INTERNATIONAL DE PÊCHE DE PONT-SUR-SAMBRE

A la suite du classement individuel du concours international de pêche à voici la liste des prix spéciaux et des primes accordés aux sociétés :

Coupe offerte par la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais : Société « La Baleine », à **Hautmont** ; coupe offerte par la Fédération de l'Avesnois, valeur 350 fr., à la Société la plus méritante : Société « Les Perchots », de **Taisnières-sur-Helpe** ; coupe supplémentaire offerte par « Les Brochets », de Pont-sur-Sambre, à la Société la plus méritante classée seconde (valeur 180 fr.) : Société « L'Anguille », de **Bachant** ; coupe en marbre au plus grand nombre d'inscrits : Société « La Baleine », à **Hautmont** ; coupe à la Société ayant le plus grand nombre de points : Société « Les Francs Pêcheurs », Huy.

En outre de la liste ci-dessus, conforme au programme, la Société organisatrice, devant l'importance des inscriptions a ajouté, au dernier moment, les coupes supplémentaires suivantes : 11 coupes attribuées suivant le mérite à d'autres sociétés participantes et dont la valeur s'échelonne de 50 à 200 francs.

Prix spéciaux : 1er prix d'éloignement, 200 fr. : Société de Huy (Belgique) ; 2e prix d'éloignement, 100 fr. : « Amis Réunis », de **Roubaix** ; prix offert à la Société avec groupe de musiciens, 100 fr. : Société « L'Anguille », de **Bachant** ; prix de drapeaux : **Hautmont** (30 fr.), **Taisnières-sur-Helpe** (20 fr.), **Huy** (20 fr.), **Rousies** (20 fr.), **Roubaix** (20 fr.), **Sous-le-Bois** (20 fr.) ; prix de fanions : **Avesnes** (10 fr.), **Bachant** (10 fr.).

Médaille : **Roubaix** ; médaille offerte par le Syndicat des Pêcheurs du Nord : **Hautmont** ; prix de cantinières, « Coupe du « Réveil du Nord », **Maubeuge** ; Escudeuvres (30 fr.), **Hautmont** 10 fr).

Prix spécial pour l'accordéoniste de la Société d'**Hautmont** (valeur 25 fr.).

Conformément à la clause insérée au programme, la Société organisatrice a intercalé dans les prix individuels en argent d'autres récompenses de nature, dont la totalité avec les prix annoncés ont dépassé la somme promise de 7.000 fr.

D'autre part, le Comité organisateur avait, au cours de la journée du concours, mis en vente dans le public des insignes et vignettes de circonstance. Cette vente, poussée avec un zèle louable par des jeunes filles de la Jeunesse Pontoise, a été très fructueuse, permettant au Comité de verser 110 francs à la Caisse de chômage. Cette somme a été remise par M. Courtin, président de la Société « Les Brochets », à M. le maire de **Pont-sur-Sambre.**

POUR LES TRAVAILLEURS DES P. T. T.

Une intervention de M. Roger Salengro député du Nord

M. Roger Salengro, député du Nord, avait appelé l'attention de M. Henri Queuille, ministre des Postes, Télégraphes et Téléphones, sur une revendication formulée par les facteurs, manutentionnaires, chargeurs des P.T.T., qui se plaignent de ce que la Commission constituée en vue de l'application des dispositions de l'article 75 de la loi de finances du 31 mars 1932, refuse le classement dans la catégorie B d'un certain nombre d'agents des services de manipulation, de distribution et de transport de dépêches.

Le ministre des P.T.T. vient de faire connaître au député-maire de Lille : 1° que son Administration avait proposé le maintien dans la catégorie visée ci-dessus, de tous les emplois des services considérés précédemment comme actifs ; 2° que les propositions de la Commission spéciale instituée au Ministère des Finances en vue du classement prévu par la loi, propositions actuellement soumises au Conseil d'Etat, diffèrent sur plusieurs points, de celles de son Administration.

M. Henri Queuille fait d'autre part savoir a M. Roger Salengro qu'il a déjà appelé l'attention du ministre du Budget sur le caractère pénible du service effectué par les dits agents.

HORAIRE des TRAINS de la Cie du NORD
GUIDE LOUIS MASSON
Consultez le INDICATEUR
LE PLUS COMPLET LE PLUS PRATIQUE
Couverture rouge
EN VENTE PARTOUT Lignes Belges, Tramways de Lille

LA PHOTOGRAPHIE OFFICIELLE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

La photographie officielle de M. Albert Lebrun, président de la République, va paraître prochainement. L'édition du portrait par le photographe Henri Manuel portera la signature du chef de l'Etat.

Tirage en taille douce sur très beau papier, format 30 × 40 plus les marges, soit en tout 50 centimètres de large sur 65 centimètres de haut.

S'adresser : Henri Manuel, 27, rue du Faubourg-Montmartre, Paris.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléphone 9.51) — Dépôt de vente : 73, Grande-Rue

LE « CHORAL NADAUD » A SAUMUR-ANGERS-SABLE

Comme nous l'avons déjà annoncé, le Choral Nadaud se déplacera les 14, 15, 16 et 17 juillet en Anjou.

Les chanteurs roubaisiens sont attendus avec impatience dans cetet magnifique région. Des réceptions officielles leur sont réservées partout, aussi le Choral Nadaud, désirant se montrer digne de la confiance que le Comité a mis en lui, le Maître Duysburgh fera interpréter, comme il sait le faire, des chœurs et scènes chorales qui laisseront une profonde impression, nous en avons la certitude, aux nombreux auditeurs qui se promettent d'entendre le Choral Nadaud.

Voici le programme complet de ce déplacement.

Jeudi 14 juillet. — Départ de Roubaix à 5 h. 40. Déjeuner à Paris. Départ de Paris (gare d'Orsay) à 12 h. 30. Arrivée à Saumur à 16 h. 15. Cortège sous la conduite de la Musique Municipale de Saumur pour se rendre à l'Hôtel de Ville, où aura lieu la réception du Choral Nadaud par M. Robert Amy, maire de la Ville. A 21 h., grand concert. Le soir, coucher à Saumur.

Vendredi 15 juillet. — Le matin, visite du Château de Saumur, de l'Ecole de Cavalerie, des caves de vins mousseux, puis déjeuner à 11 h. 30. A 12 h. 40, départ pour Angers, réception officieuse à l'arrivée à 13 h. 20. A 16 h., départ pour l'Hôtel de Ville en cortège, accompagné par la « Chorale Sainte-Cécile », « L'Amicale des Enfants du Nord », « L'Amicale des Belges », la Musique Municipale, pour la réception officielle par le Maire de la Ville. A 21 h., grand gala au Théâtre Municipal d'Angers.

Samedi 16 juillet. — A 9 h., visite des Etablissements Bessonneau et des Etablissements Cointreau. A 11 h. 15, apéritif offert par « L'Amicale des Enfants du Nord ». Après-midi, visite des châteaux d'Angers et des curiosités de la Ville. A 17 h., réception du Choral Nadaud par le Syndicat d'Initiative. A 18 h. 30, grand banquet officiel offert au Choral, auquel assisteront le Préfet de Maine-et-Loire, le Maire de la Ville, la Commission des fêtes, etc...

A 21 h., grand concert au Mail.

Dimanche 17 juillet. — Départ d'Angers pour Sablé.

A 9 h., transport en autocars à l'Abbaye de Solesmes située à 3 km. Retour à Sablé à 11 h. 15. Départ sous la conduite de la Musique Municipale pour la réception à l'Hôtel de Ville. A midi, banquet. A 15 h., grand concert. Retour le soir même à Paris, pour prendre ensuite le train de minuit à la gare du Nord pour Roubaix.

Rappelons qu'une audition de tous les chœurs aura lieu mardi 12 juillet, à 20 h., dans la salle du Conservatoire. En outre, M. Perment, sous-directeur du Choral Nadaud, exécutera à l'orgue quelques morceaux des grands Maîtres. L'on peut encore se procurer des places chez le concierge du Conservatoire, où se fait la location.

HALLE FLIPO : Beurre 16.50 extra 18.50

L'HERBE BRULE

Les pompiers ont été appelés hier, à 13 h. 30, au Pont des Arts, où l'herbe du talus de la voie ferrée était en flammes.

A l'aide d'une planche, ils parvinrent à éteindre l'incendie naissant.

UNE SERVANTE INDÉLICATE

Une servante polonaise, Mme Marguerite Raczack, 18 ans, employée par M. Maurice Chevalier, imprimeur, 76, rue de l'Ommelet, a été déférée au Parquet de Lille sous l'inculpation de vol.

Cette indélicate domestique avait dérobé le sac à main de sa patronne et « transpoché » une somme de 350 francs qui s'y trouvait.

Pour se débarrasser du compromettant sac à main, elle le jetta dans la fosse d'aisance.

La jeune fille, interrogée par M. Fischer, commissaire de police du 5e arrondissement, a reconnu les faits qui lui sont reprochés.

DUBOIS, place Faidherbe, Roubaix
TAILLEUR HOMME ET DAME
ACCEPTE LE TISSU DU CLIENT
3016

UN A-COTÉ DE L'AFFAIRE ROLLEZ

Nous avons relaté en son temps l'arrestation de Raoul Rollez, le trop célèbre faux-métreur, qui cambriolait les habitations, dont il venait, soi-disant, de mesurer les façades.

L'agent de sûreté Raymond Lutun a appréhendé hier matin, rue de la Fosse-aux-Chênes, une de ses complices, Mme Alice Commen, 33 ans, domiciliée dans la dite rue, cour de l'Aigle d'Or, 21.

Elle était recherchée en vertu d'un mandat d'amener de M. Thermes, juge d'instruction.

Inculpée de recel, elle a été déférée au Parquet.

PAPIERS PEINTS
Toiles cirées, Balatum, Couleurs préparées à la céruse, Ripolin, Vernis. — Maison César FRIANT, 71, rue Jules-Guesde, ROUBAIX
3050

A PROPOS DU VOL D'UN PANIER DE FRAISES

Nous avons relaté hier, le vol d'un panier de fraises sur le carreau des Halles.

L. Dehenne, de Croix, principal intéressé dans cette affaire, nous prie de préciser qu'il n'y a jamais eu vol, mais simple contestation au sujet d'un panier consigné.

L'incident est d'ailleurs aplani.

BOCK MEYERBEER réclamez-le partout

CONCERT D'ÉTÉ

Programme du concert d'été qui sera exécuté au Parc Barbieux, par la Concordia Harmonie, dimanche 10 juillet, de 16 h. 30 à 18 h. 30 :

PREMIERE PARTIE. — 1. « Colonel Bogey », (Alford) ; 2. « Roussian et Loudmilla », ouverture, première audition (Glinka) ; 3. « Kelliworth », cavatine pour trombonne, (Donizetti). Soliste : M. Joseph Verdoncq, sous-chef, officier d'Académie ; 4. « Fantaisie sur les Joyeuses Commères de Windsor « (Nicolai).

DEUXIEME PARTIE. — 1. «Ouverture de Martha », (Flotow) ; 2. « Simple Idée », première audition (Loreux), fantaisie pour hautbois et flûte. Solistes : MM. Robert Barbe, flûtiste et Vincent Loncke, hautboiste ; 3. « Fantaisie sur Véronique ». (Messager). Solistes : MM. Albert Hameau, piston et Henri Rappelez, baryton.

Au 10, Rue St-Joseph, ROUBAIX
COMPLETS sur mesure, 250, 280 fr.
A façon: Complet, 175 f.; Pantalons, 25 f.

UNE PASSAGÈRE D'UN AUTOCAR BLESSÉE DANS UN ACCIDENT

Un autocar de la maison Tricoit, de Lannoy, piloté par M. André Fontaine, 30 ans, chauffeur, 104, rue Jean-Jaurès, à Lys, est entré en collision, à l'angle des rues Victor-Hugo et Pierre de Roubaix avec un camion automobile piloté par M. Léon Lamarque, 20 ans, demeurant 119, rue d'Anzin, et employé au service de M. Mons, 8, rue Sévigné.

Mme Gabrielle Tollet, 54 ans, domiciliée 43, rue de la Mairie, à Sailly-les-Lannoy, qui avait pris place dans l'autocar, a été légèrement blessée au nez.

Elle s'est abstenue de porter plainte. Enquête par le 3e arrondissement.

APRÈS L'EXPOSITION DES ŒUVRES DU PEINTRE P. MONTEZIN

Le Comité du « Groupe Beaux-Arts » des « Amis de Roubaix », adresse ses remerciements les plus vifs à ceux de nos concitoyens qui ont bien voulu, par le prêt de tableaux en leur possession, accroître le succès de la remarquable exposition, qui vient de se terminer, aux « Galeries Dujardin ».

Les toiles confiées ont été retirées déjà pour la plupart. Celles qui n'ont pas encore été reprises, sont à la disposition de leurs propriétaires.

LA BRADERIE DU CUL-DE-FOUR

C'est aujourd'hui samedi 9 juillet, de 13 à 19 h., que se déroulera dans les rues de Flandre et Voltaire, la braderie de ce populeux quartier.

De nombreux commerçants ont répondu à l'appel du Comité organisateur. Aussi les ménagères avisées trouveront-elles à cette braderie, tout ce dont elles ont besoin et ce, à des prix inconnus à ce jour, car les vendeurs ont décidé de faire de nouveaux sacrifices.

Cette braderie sera aussi pour beaucoup un but de promenade et de distractions, car diverses festivités sont prévues après la clôture de cette manifestation du commerce.

Il est rappelé que des prix en espèces seront tirés au sort entre tous les participants et que les inscriptions sont encore reçues ce jour chez M. Léon Vandeneynde, 51, rue Voltaire.

DU 11 AU 18 JUILLET, chez
A. WOLFF de PARIS
2, RUE FAIDHERBE
GRAND SOLDE D'ÉTÉ

LES VENTES PUBLIQUES DE ROUBAIX

Salle des Ventes de la Bourse de Commerce de Roubaix, s'est terminée hier, la série de juillet des enchères publiques.

Dans la matinée, MM. Nys et Dhellemmes, puis M. Pierre Parent, courtiers assermentés, ont offert des balayures.

Les acheteurs étaient nombreux et les enchères furent menées avec activité.

La presque totalité des catalogues fut vendue et les prix pratiqués furent en parité avec ceux de mai dernier.

A 14 h., MM. Nys et Dhellemmes, présentèrent un catalogue bien fourni de mèche et déchets d'industries diverses.

L'animation fut bonne durant toute la vente ; les acheteurs français furent les plus nombreux.

En règle générale, les lots trouvèrent acquéreurs aux prix pratiqués il y a deux mois ; les lots de marque furent très disputés et l'on constata sur ces derniers, une importante augmentation sur les ventes de mai.

Sociétés et Comités

ORPHEON DES A. C. ET SOLDATS. — Lundi 11 à 6 h. 30 très précises, réunion du Comité pour la mise au point du voyage d'Ostende et la fête des Fabricants.

FANFARE DE TROMPETTES LES ENFANTS DU NORD. — Ce soir à 20 h., au siège, répétition générale. Dernières instructions pour la sortie de demain à Saint-Maurice-Lille.

HARMONIE DES ACCORDEONISTES ROUBAISIENS, 96 rue Bernard. — Dimanche 10, au local à 13 h. 30 pour sortie chez les membres honoraires. Départ à 14 h. Présence indispensable.

MÉDAILLES DU TRAVAIL. — Réunion demain dimanche à 16 h. à la Maison des Artisans, 57, rue des Champs, pour le versement des cotisations. Paiement des allocations aux quarantenaires et cinquantenaires. Les sociétaires non munis de leur livret individuel sont priés de le réclamer au cours de la réunion.

HARMONIE DES ACCORDEONISTES ROUBAISIENS, 126, rue du Pile. — Dimanche 10, à 10 h. 30, répétition générale au siège. Instructions pour la sortie du 14 juillet.

CERCLE RAMEAU. — Répétition générale dimanche 10 à 10 h. au siège, Grande Place.

CERCLE SYMPHONIQUE DELEZENNE. — Demain dimanche 10, répétition générale à 9 h. 30. Concert du 14 juillet et dernières instructions pour l'excursion à La Panne du 17 juillet.

CHORAL NADAUD. — Ce soir samedi à 20 h. très précises, au siège, répétition générale par M. J. Duysburgh.

HARMONIE DU MOULIN. — Ce soir samedi à 20 h. 30, répétition générale. Communication par le président du 14 juillet et dernières instructions pour la sortie annuelle du 31 juillet.

ŒUVRE MUTUELLE DES CONVALESCENTS NÉCESSITEUX. — La réunion mensuelle aura lieu mardi 12 juillet à 20 h. 15 précises au siège.

AMICALE DES SURVEILLANTS ET ASSIMILÉS DE L'INDUSTRIE TEXTILE. — L'assemblée générale trimestrielle des Surveillants et Assimilés aura lieu sous la présidence de M. Boulin, dimanche 10 à 10 h. au siège, 68, rue du Collège, à Roubaix. A l'ordre du jour : Compte rendu d'exercice ; rapports moral et financier ; questions diverses, tombola. — Une permanence fonctionnera de 9 à 10 h. pour la perception des cotisations ; allocations des assurances maladies renseignements concernant les assurances sociales ; remise de cartes aux adhérents ; remise de la part des sociétaires concernant les certificats d'études primaires. — Réunion des membres de la Commission à 9 h.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

Tir National. — Comme les années précédentes, le concours financier de la Municipalité permet d'offrir à tous les Roubaisiens une intéressante compétition dotée de 400 fr. de prix. Pour permettre à tous l'accès des récompenses, le tir aura lieu uniquement à la balle classée la plus près du centre de la cible, tant à 200 qu'à 20 mètres. Les participants peuvent concourir aux 2 distances, mais ne peuvent obtenir qu'un prix, celui affecté au meilleur de leurs classements.

Basket-ball. — C. A. R. Turgot : Dimanche à 9 h. 30, entraînement pour les équipes 2 et 3re qui sont libres. — Mercredi 13, match éq. 1re contre éq. 2 sur notre terrain. — La Commission invite les joueurs à assister le 14 juillet toute la journée au jeu de 421 au profit de la Caisse.

— A. S. Diderot : Dimanche éq. 1A contre U.S.T. (finale de la Coupe Batteur. — A 10 h. à Haubourdin, r.-v. place de la Liberté à 8 h. — Eq. 1B et 2 repos. — Les équipiers disponibles sont invités à accompagner l'éq. 1A à Haubourdin. Cet après-midi, entraînement au terrain à partir de 14 h

Natation. — Sport Ouvrier : Tous les nageurs sont convoqués aujourd'hui dimanche à 10 h. pour la photo de la section. — Entraînement général pour les épreuves de Lens du 14. Présence indispensable de tous.

Supporters. — Epeulois du R. C. R., 34, rue Philippe de Girard. — Les cartes des sociétaires étant périmées depuis le 30 juin, les nouvelles cartes pour la saison 1932-1933 viennent d'être établies. Des membres du Comité passeront chez les sociétaires durant les mois de juillet et août pour percevoir les cotisations annuelles. Nous prions les personnes absentes de retirer leur nouvelle carte au Siège social, ou de donner des instructions dans leur famille à ce sujet. Les nouvelles adhésions au titre de membre actif seront reçues au siège social jusqu'au 15 août, dernier délai.

— Allez Excelsior : Nous rappelons que les inscriptions pour le banquet du 24 juillet sont reçues jusqu'au 16 courant, dernier délai. Une permanence se tiendra au Pavillon, dimanche 10 de 9 à 12 h. Coût : invités 12 fr. enfants 6 fr

Cyclisme. — Nord Touriste : Le Nord Touriste organise pour demain dimanche une excursion cycliste d'une demi-journée sur l'itinéraire Ascq, Bouvines, Cysoing, Lezennes et Flers. Départ de Tourcoing, av. Gustave Druon à 6 h. 45. Jonction Grande Place à Roubaix et départ à 7 h. Aller par Hem, Forest, Tombola. Capitaines de route : MM. Rommens, Delorsnyder.

Tir. — Amicale des Arts : Demain dimanche, séance de tir à 12 et 20 m., stand rue des Arts ouvert de 9 h. à midi. De service : Henri Valet.

JEUX DIVERS

Pêche. — Les Acharnés : Partie de pêche à l'Yser et excursion à La Panne le 14 juillet.

LE PNEU LE PLUS PUISSANT SE FAIT A MONTLUÇON, CAR LES MEILLEURES ENVELOPPES SONT CELLES DE DUNLOP

EN SELLE

En selle... Cette expression semble dater d'il y a très longtemps, et pourtant jamais peut-être elle n'a été prononcée aussi souvent qu'aujourd'hui.

En selle... Nous évoquons le souvenir d'un départ de chasse, d'une promenade matinale, ou... d'une manœuvre au camp de Mailly.

Mais les temps sont changés. C'est sur un souple siège en caoutchouc que s'assoit le cavalier moderne. Là aussi le progrès a dit son mot.

Nos rapides cavaliers actuels sont peut-être moins « photogéniques » que ceux d'autrefois... mais ils vont beaucoup plus vite. N'a-t-on pas vu dimanche dernier, à Reims, une épreuve où le vainqueur a réalisé 127 kms 845 de moyenne à l'heure : il faut dire que les sabots de son cheval étaient garnis de DUNLOP, véritable porte-bonheur, et que la selle de ce rapide jockey était également signée DUNLOP.

Précisons : les selles DUNLOP sont composées d'un siège en caoutchouc souple, imperméable, durable et ne se déformant pas.

Ainsi donc, au Grand Prix de l'U. M. F., les purs sangs de grande classe ont triomphé et les nombreux fervents du sport motocycliste qui se pressaient à la pelouse de cette belle épreuve n'ont pas été étonnés de voir une fois de plus DUNLOP gagnant... et bien placé.

Départ à 5 h. Inscriptions chez M. Bogaert, 120, rue de la Basse-Masure.

ETAT CIVIL

Naissances. — Arlette Micuel, rue Léonard de Vinci, 4. — Rolande Lesaffre, rue de la Paix, 52.

Décès. — Georgette Lillette, veuve Mathieu, 51 ans, rue de la Conférence, 64. — Jules Omez, 73 ans, rue Jules-Guesde, cour Fauqueux, 5. — Justine Vierlinck, veuve Biacq, 77 ans, rue d'Epinay, 27. — Adéline Polite veuve Debucquoy, 62 ans, rue des Parvenus, 98. — Louis Quidez, 70 ans, rue de Cartigny, 148. — Emile Swinvort, 77 ans.

Pompes Funèbres Gén^les, 49, r. Sébastopol Rx. Organ. complète de Convois. T. 306

WATTRELOS

Vaccinations antidiphtériques. — M. le Docteur Jean Leplat procédera lundi après-midi, à la vaccination des élèves des écoles de sa circonscription, savoir : école de filles du Centre ; écoles maternelle, de filles et de garçons du Laboureur ; école maternelle et de garçons de la rue de l'Industrie.

Les parents des élèves qui ont accepté de subir la vaccination sont priés de veiller à ce que les enfants soient présents à l'école ce jour-là.

Don à l'Hospice. — M. Emile Wanneyn, rue Carnot, a remis à la Direction des Hospices, une somme de 50 fr. produit du bénéfice d'un jeu de dés.

Fraternelle des Combattants Wattrelosiens. — C'est dimanche à 10 h. qu'aura lieu la réunion générale de la section. Les membres qui désirent faire partie du Comité sont invités à se faire inscrire et à déposer une pièce justificative : carte d'adhérent ou de combattant. Une tombola terminera la réunion.

Cercle St-Joseph. — Dimanche prochain 10 juillet, à 17 h. 30, concours de boules à la platine entre tous les sociétaires du Cercle.

La Commission du jeu de boules rappelei aux bouleurs désireux de prendre part au tournoi de Roubaix qu'ils doivent remettre leur adhésion au plus tôt.

Cortège de la Fête Nationale. — Les sociétés diverses (cyclistes, archers, bouleurs, cartes, sociétés d'épargne, de secours mutuels, etc...), composées d'au moins 20 membres qui désirent prendre part au cortège, doivent se faire inscrire à la Mairie, Bureau du Secrétariat, 2e guichet.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au lundi 11 juillet à midi. Une prime de présence de 40 francs sera accordée à chaque société.

En outre, 6 primes d'une valeur de 600 francs seront tirées au sort à l'issue du cortège.

La Cœcilia du Crétinier — C'est le 31 juillet que la Cœcilia se rendra à Ostende pour participer comme chaque année au Festival permanent. Le déplacement aura lieu en autocars et les personnes désirant accompagner la Chorale peuvent se faire inscrire au siège, café Derco, 1, rue du Crétinier.

Prix du voyage, 18 francs. Il permettra à tous les amateurs de profiter de cette excursion.

Union des Mutilés et Réformés. — Assemblée semestrielle demain dimanche à 9 h. 30 au siège, 15, Grande Place. Le Comité rappelle que c'est au cours de cette réunion qui se termine par une tombola, qu'aura lieu la clôture des inscriptions pour le voyage à Lorette qui est fixé au 7 août et dont le coût est de 30 fr., dîner compris.

Basket-ball. — A. C. W. : Dimanche à 10 h. à la Boutteillerie, éq. 1A contre A.B.H.R. — A 9 h. à la Boutillerie, éq. 1A contre A.B.H.R. R.-v. des 2 équipes à 8 h. 45 terrain de l'A.B.W.

Foot-ball. — Stade Sapin Vert : Dimanche à 9 h., nouveau terrain, entraînement obligatoire pour tous les équipiers. A 10 h. 30, signature des licences. Les joueurs sont priés de se munir de 3 photos. Règlement des cotisations.

Etat Civil. — Naissances : Rolande Delemme, rue Jules-Guesde 19 bis. — Solange Detollenaere, rue des Poilus 102. — Michel Beuscart, sentier de l'Hôpital 3. — Robert Delpla ce, rue du Nouveau Monde 75.

Publications : Emile Foutreyn, préposé des douanes, rue du Mont-à-Leux, 567 et Paulette Thiébaut, épluchetuse, rue des Flats 10. — Fernand Spriet, boulanger, rue Racine 2 et Agnès Pollet, s.p. rue de Belleghem, 72 à Mouscron.

Décès : Claude Gekière, 8 ans, rue des Poilus. — Henri Delannoy, 74 ans, rue des Poilus. — Moïse Varasse, 82 ans, tisserand rue de la Carluyère 29. — Achille Massens, 45 ans, mécanicien, rue des Poilus. — Maurice Cottegnie, 39 ans, carreleur, rue Racine 41.

CROIX

Paiement des chômeurs. — Les chômeurs qui reçoivent les secours du bureau de bienfa